



## Renvoi abusif fraude et non respect du droit

Par **tchou**, le **18/06/2011** à **16:11**

Bonjour, ma fille a trouvé du travail dans un restaurant en septembre 2010 le patron paie les employés de la main à la main et par petites sommes que les employés doivent réclamer 400€ au maximum le salaire est de 1400€ elle a eu 2 fiches de paie en décembre et le contrat de travail en février elle s'est aperçue qu'elle était déclarée à mi-temps elle a donc demandé verbalement à être déclarée à temps complet pas de réponse des patrons et plus de fiches de paie samedi 12.06.11. elle a eu une altercation avec une employée qui était malpolie avec elle le lendemain elle a été travaillée l'employée est venue avec toute sa famille et a parlé avec les patrons ils ont laissé travailler ma fille le lundi elle est venue à son travail et là on lui a dit de repartir ma fille a attendu sa lettre de mise à pied rien sa patronne m'a envoyé un mail me disant qu'elle était renvoyée on a donc attendu la procédure son patron la faisait venir tous les jours en lui disant qu'elle reprendrait son travail et vendredi elle est venue et là la patronne a voulu lui faire signer un solde de tout compte de 442€ ce qu'elle a refusé de faire on en est là que faire?

Par **michel**, le **19/06/2011** à **13:00**

BonjourrrrrPrendre un avocat en droit du travail et porté plainte auprès des Prud'hommes.rnrSalutationsrrrrMichel

Par **tchou**, le **19/06/2011** à **14:44**

je dois appeler une avocate en droit du travail demain matin ainsi que l'inspection du travail je

vous remercie cordialement